

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11/02/2022

PRESENTS : Mesdames et Messieurs

Roger OLLIER, Philippe WROBEL, Annie BUSANCIC-MERCIER, Marc GIDEL, Emmanuelle ESCAMEZ, Claudine GUISSEZ, Geoffrey ANDRIVON, Thierry DOMINIQUE, Marie-Madeleine LOURDIN.

ABSENTE EXCUSEE : Mme Vicky RATNIK,

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Emmanuelle ESCAMEZ a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 03/02/2022

Le compte-rendu de la précédente réunion du 10/12/02021 a été approuvé.

➤ **PROPOSITION D'UN TERRAIN**

Le Maire lit le courrier reçu de M. Pierre MEUNIER de LAPEYROUSE qui vend un terrain d'une contenance de 1,98 ha, limitrophe du lotissement Champ Bréniat pour un montant de 7 000 €. Le Conseil ne donne pas une suite favorable à cette proposition.

Claudine GUISSEZ explique le fonctionnement de la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural).

Le Maire dit que M. MEUNIER a été aimable de proposer à la commune ce terrain. Il le remerciera pour sa démarche par un courrier.

➤ **ADRESSAGE**

Le Maire rappelle que l'adressage a été réalisé dans le bourg et le lotissement en 2015.

Afin d'étudier la faisabilité pour le reste de la commune, avec l'accord du Conseil, il va prendre rendez-vous avec la Société SIGNA-CONCEPT pour avoir une estimation.

➤ **TRAVAUX 2022**

- La société ENDUIT PRO devrait réaliser la façade de l'ancien presbytère d'ici fin février/début mars.

- Voirie 2021

Les travaux du SIV de Menat pour l'année 2021 concernent les Cruzillons + une rallonge aux Beudonnets.

- Des « nids de poule » sont présents en face de la route du camping et vers Chez Annie, voir pour des emplois partiels auprès du SIV.

- L'armoire forte a été commandée.

- Le référent à la RGPD dépendant du Conseil Départemental devrait venir le 30/06/2022.

- Le démarreur du camion communal a été changé pour un montant de 264 € TTC.

- Les illuminations de Noël ont été enlevées, le Conseil remercie Vincent MEUNIER et Claudine GUISSEZ.

➤ **TRAVAUX PREVUS POUR 2023**

- ♦ Bâtiments communaux : réfection et aménagement du garage/atelier communal (façade, dalle, douche, lieu de vie...)

- ♦ Chiffrage de réfection de la VC de la Crène.

- ♦ Terrain de jeux : City Park + aménagement d'instruments de sports pour les jeunes et les moins jeunes (comme au Plan d'eau de St Eloy)

➤ **FIC 2022 (FONDS D'INTERVENTION COMMUNAL)**

Lors de la réunion, le Maire en accord avec le Conseil ne déposait pas de dossier. Après vérification, les travaux de voirie aux Cruzillons et aux Beudonnets ont été proposés pour le dossier FIC 2022.

➤ **LOGEMENT T3**

Melle Adelina PAULO et M. Alexandre FERREIRA quitteront le logement T3 le 01/03/2022, ils ont demandé à M. le Maire une prolongation pour le 14/03/2022, le maire a accepté.

M. Yohann PAULO, initialement intéressé par le logement, ne donne pas suite. Il va faire des travaux dans sa maison.

Le Maire avait reçu un courrier de Melle Charlène BERTHON de LAPEYROUSE qui était intéressée par le logement. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte de louer le logement T3 à Melle BERTHON.

➤ **PERSONNEL COMMUNAL**

Mme Nicole LOGEROT sera à la retraite le 31/10/2022.

Afin d'anticiper son remplacement, le Maire a proposé à Mme Nathalie BERTHON, actuellement agent communal chargé du périscolaire (gestion de la cantine) si elle était intéressée. Elle l'est.

➤ **MOTION LEADER VIA LE SMADC**

M. Philippe WROBEL donne lecture de la motion pour le maintien du programme LEADER 2023/2027 via le SMADC. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

➤ **NOUVELLE NOMENCLATURE COMPTABLE M57**

Le Maire informe que la commune de BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT a candidaté avant le 1er juillet 2022 pour une mise en place anticipée du référentiel M57 et du Compte Financier Unique au 1er janvier 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la candidature de la commune de BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT pour une mise en place anticipée du référentiel M57 et du Compte Financier Unique au 1er janvier 2023.

➤ **SICTOM**

M. Michel LAVERGNE du SICTOM, a demandé à mettre un bac jaune dans tous les villages pour un essai.

Il y aurait un ramassage des bacs des ordures ménagères une semaine et la semaine suivante celui des bacs jaunes. L'AG du SICTOM est prévue le 14/02/2022.

➤ **TAXES DIRECTES LOCALES**

La délibération prise au mois de février 2021 concernant l'augmentation du taux de la TH sur les résidences secondaires a été annulée par la Préfecture car tous les taux sont gelés jusque fin de l'année 2022. A compte de début de l'année 2023, le Conseil municipal pourra de nouveau délibérer librement.

➤ **LES ELECTIONS**

Pour rappel, les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives les dimanches 12 et 19 juin 2022.

➤ **FLEURISSEMENT**

Emmanuelle demande si la commune pourrait récupérer de la sciure ou des copeaux de bois auprès des entreprises de menuiserie (ACTIV'TOIT, José GONZALES).

➤ **COMPTE-RENDU DES DIFFERENTES DELEGATIONS**

- Syndicat mixte de Sioule et Morge (18/12/2021)

Roger explique l'évolution du prix de l'eau depuis 2017.

La prochaine réunion est prévue le 12/02/2022.

- SIV de Menat (13/12/2021 & 12/01/2022)

Il y a eu beaucoup de remous suite à l'augmentation de la contribution administrative qui n'avait pas augmenté depuis 10 ans. Pour Buxières, + 17 %.

- SMAD des Combrailles (14/12/2021 & 26/01/2022)

Un nouveau membre a été élu et la commune de CHARBONNIERES LES VARENNES va acheter le Manoir de Veygoux.

- COMCOM – Commission Enfance Jeunesse

Les différentes structures sont bien remplies.

Un Conseil Communautaire des Jeunes va être créé avec 1 jeune titulaire et un suppléant par commune âgé de 11 à 15 ans.

- CIAS (08/02/2022)
- Point supplémentaire rajouté en accord avec le Conseil municipal

Une administrée de la commune de BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT, en grande difficulté financière et professionnelle, a demandé de l'aide auprès des associations caritatives de St Eloy, dont une a appelé le Maire pour lui faire part de la détresse de cette personne.

Le Maire et le 1^{er} adjoint expliquent la situation précaire de cette personne et de son fils. La famille est suivie par une assistante sociale. Afin de lui permettre de se remettre à flot, il faudrait qu'elle reçoive un secours d'un montant de 250 €. Après avoir longuement débattu, le Conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour l'octroi d'une aide exceptionnelle d'un montant de 250 € à Mme CLERET avec un suivi de M. WROBEL Philippe et de l'assistante sociale.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

Afin d'installer des panneaux photovoltaïques, il faut un terrain d'environ 6 ou 7 ha.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45